

FORMATION DES AGENTS : DU NOUVEAU EN 2010

Devant la difficulté pour les agents de développement de se libérer plus de deux jours consécutifs, les formations du CRDR sont désormais plus courtes (1 jour) et ciblées sur un thème plus précis. Certaines sessions, qui correspondent aux savoir-faire de base du métier d'agent, sont néanmoins maintenues dans leur format initial (animation, communication orale, management de projets...). Il en est de même pour les sessions liées aux guides méthodologiques publiés par la Plate-Forme. Cette évolution permet un renouvellement annuel plus important de l'offre de formation. Elle autorise aussi la mise en place en cours d'année de modules liés à l'actualité des espaces ruraux ou à des besoins spécifiques exprimés par les agents.
Contact : CRDR, Geneviève Ganivet, tél. : 04 75 22 14 89, crdr@crdr.org

L'ATELIER PERMANENT DE LA CONSTRUCTION D'ACTIVITÉS

Cinquante personnes ont participé à l'atelier permanent de la construction d'activités en 2009. Les six journées organisées par la Plate-Forme ont réuni un public varié (agents de développement, élus, conseillers d'entreprises, chercheurs...) et ont confirmé l'intérêt de ces temps d'échanges pour enrichir les savoir-faire. La présence d'élus sera systématiquement recherchée pour que cet atelier soit un lieu de mobilisation des décideurs sur la création d'activités.

Quatre thèmes ont été abordés :

- La coopération entre acteurs, avec la présence d'acteurs de la construction d'activités à la foire à l'installation en milieu rural de Limoges en juin.
- La mobilisation du potentiel de ressources humaines et le rôle de l'animation dans la détection des potentiels d'activités.
- Les actions dans le domaine des services et du patrimoine.
- Les facteurs d'émergence de la création d'activités et d'emplois (séminaire chercheurs-acteurs).

Le programme 2010 prévoit l'organisation de huit séances qui permettront d'aborder les pratiques pour des acteurs confirmés, le thème du lien social à travers des visites d'expériences, ainsi que la relation entre commerces de proximité et producteurs locaux, la combinaison d'activités agricoles et non agricoles et les nouvelles possibilités de coopération entre acteurs sur la question des services. Un séminaire chercheurs-acteurs aura pour objectif de bâtir un argumentaire de mobilisation des élus locaux sur la création d'activités.

Contact : Éric Chosson

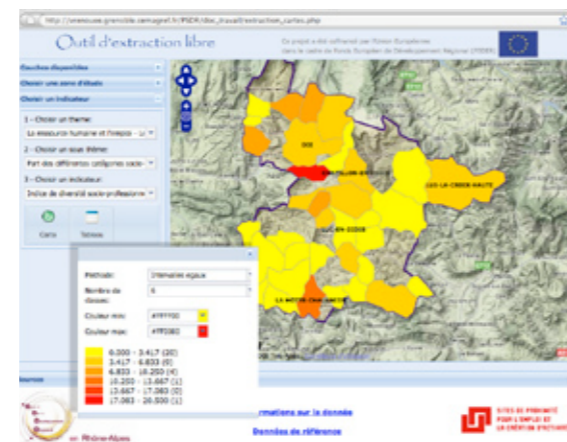
POUR UNE CONNAISSANCE FINE ET ACTUALISÉE DES TERRITOIRES

La Plate-Forme et le Cemagref (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement) de Grenoble, avec l'appui technique du PSDR, ont mis au point une application informatique pour les Sites de proximité. Développé sur la base du Système d'information dédié aux territoires (SIDDT) du Cemagref, ce nouvel outil offre trois fonctionnalités :

- Établir un diagnostic communal à partir de huit thèmes prédéterminés : caractéristiques géographiques, population, équipements, habitat, économie...
- Réaliser ce même diagnostic pour chaque communauté de communes du périmètre d'intervention d'un Site de proximité.
- Faire des requêtes sur un thème (bâtiments vacants, évolution de la précarité...) et un secteur particuliers.

Les résultats peuvent être restitués sous forme cartographique, de tableau ou de graphique. Les données brutes proviennent de plusieurs sources (INSEE, RGA...) et seront complétées par des données locales collectées par chaque Site de proximité. L'usage de ce système d'information est réservé aux Sites, qui partageront ces résultats avec leurs partenaires par des actions spécifiques.

Contact : Éric Chosson



DU NOUVEAU AU CRDR : L'APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

Faire émerger des activités et créer des emplois sur son territoire est le but de tout professionnel du développement rural. Le CRDR a mis en place un service d'accompagnement à la création d'activités qui bénéficie de l'expérience pionnière du réseau des Sites de proximité dans ce domaine. De l'idée initiale jusqu'à l'action concrète, un soutien méthodologique individualisé et gratuit vous est proposé pour engager une démarche locale de détection des potentiels d'activités, contribuant ainsi à l'attractivité de votre territoire ou à la création de nouveaux services. Le CRDR peut aussi intervenir directement en impulsant des actions de création d'activités auprès des agents, des élus et de leurs partenaires, en priorité dans les domaines de l'économie résidentielle en milieu périurbain et de la relocalisation d'activités.

Contact : CRDR, Aurélie Braillon, tél. : 04 75 61 01 26, construction.activite@caprural.org

cap rural

L'INFORMATION DE LA PLATE-FORME RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT RURAL RHÔNE-ALPES

point repères

ENTRE INGÉNIOSITÉ ET INGÉNIERIE

Que deviennent les agents de développement rural ? Dix ans après la première étude du CRDR, une nouvelle enquête a été menée en 2009 pour mieux connaître ce métier et ses évolutions. Des résultats d'autant plus attendus que la réforme à venir des collectivités territoriales ne sera pas sans effet sur l'activité des professionnels du développement.

Deux journées étaient organisées en janvier dernier par la Plate-Forme pour restituer aux agents de développement rhônalpins les résultats de l'enquête IngéTerr menée en 2009 dans le cadre du programme Pour et sur le développement régional (PSDR). L'objectif de cette enquête était de mieux cerner la réalité du métier d'agent, notamment en termes de compétences et d'activités. Sa mise en perspective avec l'enquête du même type réalisée en 1999 par le CRDR permet de mesurer l'évolution d'une profession qui se caractérise avant tout par la grande diversité des missions exercées.

Un métier flou...

Un premier constat s'impose en effet : l'appellation « agent de développement » recouvre tellement de réalités qu'il est impossible de dresser le portrait type de ce métier. Un flou qui coïncide avec les nombreux champs d'activité dans lesquels interviennent les agents, même si on observe une tendance à la spécialisation puisqu'en 2009, un agent intervient en moyenne sur 3 champs d'activité, contre 4 en 1999. Si les deux principaux champs d'intervention restent l'agriculture et le tourisme/culture, l'emploi/formation est en forte hausse, ce qui révèle l'implication croissante des agents dans le domaine économique. Cette diversité se retrouve dans les activités exercées. Comme en 1999, l'animation (de territoire ou de projet) et la conception (de stratégie ou de projet) restent les fonctions les plus pratiquées, alors que l'animation de réseau et la communication sont de plus en plus fréquentes. La gestion administrative et financière tend également à occuper une place importante : 45 % des agents y consacrent désormais entre 25 % et 50 % de leur temps, et ce d'autant plus que la structure qui les emploie est de petite taille. En accueillant 72 % des agents, le secteur public s'affirme en outre comme le principal employeur, alors que les associations sont en net recul.



L'ENQUÊTE INGÉTERR

Cette enquête a été réalisée par le CRDR et une équipe de chercheurs des universités de Grenoble (UMR-PACTE-TERRITOIRES) et de Lyon (USC-INRA-LER Lyon 3 et IEP Lyon 2) réunis au sein du projet IngéTerr, dont la finalité est de dessiner les contours de l'ingénierie territoriale et de décrypter ses évolutions (plus d'informations sur www.psd-r.fr).

850 agents intervenant en milieu rural et périurbain ont été enquêtés par internet, avec un taux de réponse de 23 % (résultats complets sur www.crdr.org).

- Des agents mieux qualifiés : 68 % ont le niveau bac + 5, contre 53 % en 1999.
- Le recul des associations : elles emploient 28 % des agents, contre 43 % en 1999.
- Un turnover important : 53 % des agents sont en poste depuis moins de 3 ans.
- Une précarité relative : 47 % des agents sont en CDD.
- L'importance des procédures : 55 % des agents animent un dispositif territorial.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-LOUIS CUNG

DIRECTEURS DE LA RÉDACTION
ANNE CARTON ET ÉRIC CHOSSON

RÉDACTION
GILLES PEISSEL

CRÉDITS PHOTOS
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU DT015, G. PEISSEL

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
AD HOC ATELIER DE L'IMAGE

IMPRIMEUR
IMPRESSION MODERNE

TIRAGE : 4000 EXEMPLAIRES
DÉPÔT LÉGAL : FÉVRIER 2010
N°ISSN : 1989-991X

CONTACTS :

ANNE CARTON
CRDR
AVENUE DE LA CLAIRETTE
26150 DIE
TÉL 04 75 22 14 89
FAX 04 75 22 10 11
CRDR@CRDR.ORG
HTTP://WWW.CRDR.ORG

ÉRIC CHOSSON
ANIMATION TECHNIQUE RÉGIONALE
DES SITES DE PROXIMITÉ
LYCÉE AGRICOLE DU VALENTIN
AVENUE DE LYON
26500 BOURG-LÈS-VALENCE
TÉL 04 75 82 90 49
FAX 04 75 83 02 10
SITES.PROXIMITE@CAPRURAL.ORG

Chargé de projet ou « chasseur de primes » ?

Les agents sont de plus en plus diplômés ; ils sont aussi plus nombreux qu'en 1999 à avoir suivi une formation de niveau bac +5 spécifique en aménagement ou en développement (47% contre 36%). Malgré cette qualification accrue, la maîtrise de certaines compétences n'a pas beaucoup évolué. Le marketing territorial, l'encadrement du personnel, l'environnement juridique ou la gestion des conflits sont, comme en 1999, des aspects de leur métier que les agents déclarent peu maîtriser. Par contre, l'esprit de curiosité, l'écoute, les capacités d'analyse, de synthèse et de compréhension d'un contexte local sont citées comme des compétences bien maîtrisées.

L'agent de développement se caractérise ainsi moins par son aptitude à gérer les projets au quotidien que par sa capacité à les concevoir. Ce qui semble creuser un écart croissant avec la réalité à laquelle il est désormais confronté, comme en témoignent les réactions entendues lors de ces journées de restitution. Plusieurs agents ont en effet manifesté leur scepticisme face à l'évolution de leur métier en se considérant désormais comme des « chasseurs de primes », des « mercenaires » ou des « conseillers relation client ». Ils regrettent aussi « l'appauvrissement de la réflexion sur le projet de territoire »,



ainsi que le poids pris par « la gestion des dispositifs » où il faut savoir « emballer les projets »...

Une ingénierie territoriale à inventer

À travers ces réactions, c'est la question de l'ingénierie territoriale et de son avenir qui est posée. Les agents de développement ont toujours su faire preuve « d'ingéniosité territoriale » pour exercer leur métier. Les savoir-faire qui ont émergé dans la mouvance du développement local des années 1980, parfois de manière empirique, doivent désormais se constituer au sein d'une filière reconnue. L'enjeu est de faire face aux évolutions en cours dans les

territoires ruraux (disparition de la taxe professionnelle, réforme des collectivités territoriales, achèvement de la carte intercommunale...) en se positionnant en termes de compétences individuelles, mais aussi de cohérence avec les compétences institutionnelles des organismes employeurs, amenées à évoluer au gré des recompositions territoriales qui s'annoncent. La formation initiale, comme la professionnalisation des agents en activité, doit donc anticiper ces perspectives, sans oublier de cultiver les capacités d'écoute, de mobilisation des connaissances et de vision prospective qui ont toujours fait la spécificité de ces métiers.

LE POINT DE VUE DE CLAUDE JANIN, ENSEIGNANT CHERCHEUR À L'INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ALPINE (IGA), RÉFÉRENT SCIENTIFIQUE DU PROJET INGÉTERR

« L'enquête IngéTerr montre que les agents de développement se situent dans deux modes d'approche du développement territorial : l'ingénierie de projet, qui mobilise des connaissances et savoir-faire dans le temps de mise en place du projet de territoire, par exemple la réalisation de diagnostics, et l'ingénierie organisationnelle, qui intervient dans l'émergence du projet et plus généralement dans la vie du territoire. Il s'agit alors d'animer, de mettre en réseau des acteurs... »

Par rapport à ces fonctions de l'ingénierie territoriale, l'enquête fait ressortir la crainte d'une tendance à la sectorisation des métiers du développement, entre le projet de territoire et les services à la population, voire les prestations payantes... Cette perception correspond à une concurrence accrue entre les territoires, avec notamment les pôles de compétitivité et la généralisation des appels à projets, alors que les agents privilégient la mutualisation des moyens et la mise en réseau des compétences. Dans ce contexte, ils estiment ne pas avoir une visibilité très forte de leur avenir. »

LES SITES DE PROXIMITÉ EN BREF

Le Forez a du potentiel

Plus de cent personnes ont participé à la Semaine de l'accueil organisée par la Maison des Services des Monts du Forez en octobre 2009. Élus, habitants, professionnels et porteurs de projets ont échangé sur la création d'activités et découvert les possibilités d'installation en visitant des offres d'activités. Contact : David Comméat, tél. : 06 84 79 90 57, d.commeat@wanadoo.fr

Nouveau départ pour Sud Ardèche

Le Site de proximité Sud Ardèche, porté par l'association Amesud, a repris ses activités le 1^{er} janvier 2010. Une nouvelle équipe propose ses services pour favoriser l'emploi et la création d'activités, en partenariat avec les autres acteurs impliqués dans le développement économique. Elle intervient sur cinq cantons : Joyeuse, Largentière, Les Vans, Valgorge et Vallon Pont d'Arc. Contact : Virginie Chaume, tél. : 04 75 35 38 68, sp.sударdeche@orange.fr

SITES DE

PROXIMITÉ :

- Aix-Urfé-Côte
- Roannaise-La
- Pacaudière
- Boutières
- CeDRE
- Diois
- Monts du Forez
- Sud-Ardèche

**SITE DE PROXIMITÉ DU DIOIS
UN TOIT POUR L'EMPLOI**

« Le Pays Diois est une terre d'accueil de longue date, avec un solde migratoire très positif. Mais comme il y a peu de possibilités de travail salarié, les personnes se posent inévitablement la question de créer leur propre emploi » explique Estelle Jabrin, responsable du Site de proximité du Diois. Un contexte d'autant plus propice à la création d'activités que, depuis longtemps, les élus locaux soutiennent l'emploi en faisant venir les services compétents plutôt que de « faire » à leur place. À sa création en 1995, le Site succédait ainsi à un Point chance animé par la chambre de commerce et d'industrie de la Drôme. Depuis, il joue un rôle d'animateur entre de nombreux partenaires, hébergés sur place (Mission locale) ou intervenant à la demande ou sous forme de permanences régulières (Pôle Emploi, chambres consulaires, ADIE...). Ce « toit unique » facilite l'accompagnement des porteurs de projet, ce qui se concrétise chaque année par une trentaine d'installations ou de reprises d'activités.

P'tit déj avec les résidents secondaires

La prospection et la construction d'activités ont également commencé très tôt. En 1999, une étude révélait que le quart des entreprises artisanales et commerciales étaient à reprendre. « Les élus se sont inquiétés ; nous avons alors contacté l'ensemble de ces entreprises pour étudier les possibilités de reprise, quitte à recomposer l'activité pour assurer sa viabilité. Nous nous sommes aussi intéressés au conjoint, en cherchant les possibilités d'activités pour que le couple puisse vivre » se rappelle Estelle Jabrin.

Aujourd'hui, moins de 10 % des entreprises de la communauté de communes sont à transmettre, ce qui n'empêche pas le Site de poursuivre son travail de construction d'activités, notamment dans le secteur agricole. Une Plate-forme installation se réunit tous les trois mois et met ainsi en relation porteurs de projet et propriétaires fonciers. Aux côtés de la Safer², de la chambre d'agriculture, de l'ADASEA³ et des élus, on y trouve aussi l'association Terre de liens, qui peut acquérir des terrains et les mettre à disposition de candidats à l'installation.



Enfin, parmi les nombreuses initiatives du Site de proximité, un geste original en direction... des résidents secondaires ! Un petit déjeuner leur était proposé en juillet dernier pour les informer des opportunités de vivre à l'année dans le Diois, en créant leur propre activité. Cinquante personnes y ont assisté : objectif dépassé pour une action qui sera reconduite cet été !

1 / ADIE : Association pour le droit à l'initiative économique. 2 / Safer : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural. 3 / ADASEA : Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

CONTACT
Site de proximité du Diois,
42 rue Camille Buffardel, 26150 DIE
Tél. : 04 75 22 29 44 – Fax : 04 75 22 19 14
e-mail : site@pays-diois.org

Site créé en 1995
Relais local depuis 2007
3 salariés
Territoire : 1 communauté de communes,
52 communes, 10 800 habitants.

De 2000 à 2009 :
1 715 personnes accompagnées,
295 créations ou reprises d'activité,
406 emplois créés ou maintenus.

UN SAVOIR-FAIRE QUI S'EXPORTE... AU QUÉBEC !

Estelle Jabrin participe, au titre de sa fonction de relais local de la Plate-Forme, à la professionnalisation des agents de développement en faisant du transfert de méthodes. Les trois communautés de communes impliquées dans le CDRA Royans Vercors (contrat de développement Rhône-Alpes) ont ainsi profité de l'expérience des Sites de proximité en matière de construction d'offres d'activités. Mais ce savoir-faire intéresse aussi hors de nos frontières. Dans le cadre du PSDR, le Site du Diois a reçu une délégation québécoise qui s'est montrée particulièrement attentive à la démarche sur l'agriruralité.

GILBERT TRÉMOLET, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU DIOIS (CCD)

Que représente le Site de proximité pour les élus ? C'est la courroie de transmission entre ce qu'on veut faire, notamment pour l'arrière-pays Diois, et l'action sur le terrain. Je pense que le Site est reconnu comme un élément moteur du développement économique car il assure un rôle clé d'interface entre nos différents partenaires. En organisant régulièrement des réunions d'information ou des forums, l'équipe en a fait un outil très vivant !

Quelles sont les relations entre la CCD et le Site ? Même s'il a un statut particulier, il est totalement intégré aux services de la CCD. Les élus sont d'ailleurs très impliqués : je fais le point tous les quinze jours avec l'équipe du Site sur son activité et, tous les mois, je fais un compte rendu à notre exécutif. À chaque conseil communautaire, j'incite aussi les maires à l'utiliser en leur donnant des exemples de création ou de reprise d'activité : une brasserie à Saint-Nazaire le Désert, une boulangerie à Aucelon... Pour ces petites communes, le maintien ou la création d'un ou de deux emplois est souvent vital.

